

## Annexe 10

### **Recommandations pour les affiches (communications individuelles)**

Affiches des communications individuelles acceptées

Le Secrétariat général de l'AIPCR offre aux auteurs de toutes les communications acceptées l'occasion de présenter une affiche durant le Congrès. Un espace est mis à la disposition de chaque auteur au moins une demi-journée. Les auteurs ont le droit de présenter plus d'une affiche.

Dimensions de l'espace : 100 cm de haut, 70 cm de large (à confirmer). Il n'y aura pas d'exigences particulières pour la présentation des affiches. Les auteurs sont responsables de la mise en place et du démontage de leurs affiches sur les panneaux.

Les affiches doivent être rédigées dans au moins une des trois langues du Congrès : anglais, français ou espagnol. Les références commerciales ne sont tolérées que si elles sont absolument essentielles à la compréhension du texte. Les références de nature politique sont prohibées.

Les auteurs souhaitant présenter une affiche doivent contacter le Secrétariat général de l'AIPCR **avant le 31 juillet 2011**.

Le Secrétariat général de l'AIPCR enverra aux auteurs les informations sur la date et le lieu de l'affichage.